



Mme Rival Emmanuelle
DRH Renault ElectriCity

Douai, le 25 septembre 2026

Madame,

À l'approche des fêtes de fin d'année, la CFDT souhaite attirer votre attention sur l'organisation du temps de travail afin d'éviter que les difficultés rencontrées en 2025 ne se reproduisent.

En effet, il nous paraît somme toute légitime, au vu des efforts fournis par l'ensemble des salariés durant cette année, d'étudier notre demande afin que chaque salarié puisse passer des fêtes sereines et trouver ensemble un équilibre « vie pro / vie perso ».

La CFDT vous propose :

- ✓ Le positionnement de 3 h de franchise pour les équipes de l'après-midi, les 23 et 30 décembre 2026.
- ✓ Le positionnement de deux jours de congés payés au titre de la 5ème semaine, les 24 et 31 décembre 2026.

Ces mesures contribueraient à renforcer le dialogue social, la motivation et l'engagement du personnel au sein de notre entreprise.

La CFDT souhaite qu'une réunion puisse être organisée dans les semaines à venir afin d'échanger sur ces propositions.

Je reste à votre disposition pour convenir d'une date et approfondir ce sujet.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la CFDT Renault ElectriCity
Mr Vasse Nicolas.